L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 20 SEPTEMBRE 1884. 58ème Année

Dufour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 20 SEPTEMBRE 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les prix suivants.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilles.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilles.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se vendent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

PAR JAS. P. GUINAULT —A la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles—Terrain rue Prieur No 327.

PAR PHELPS & HODGSON - Sur les lieux, 6 rue Claiborne, entre Canal et Commune, Meubles de bureau, un assemblement de chambre à coucher, un lot literie et effets personnels, etc.

La question du tarif en Louisiane.

Il en faut convenir—la situation de la Louisiane et de son industrie sucrière est bien triste, bien précaire. De tous les côtés, on leur fait une guerre acharnée; de tous les côtés, on leur crée des concurrences. Hier, c'étaient les îles Sandwich; aujourd'hui, c'est le Mexique; demain, ce seront les Antilles espagnoles, Cuba, Porto-Rico.

Ce n'est même pas la lutte à armes égales qu'on les force d'accepter; on les place sciemment, perfidement, dans des conditions d'infériorité qui les condamnent à succomber. On la sait, en effet, exposée, presque tous les ans, à des inondations désastreuses—et cela, non pas de son fait, mais par la faute du gouvernement général, lequel, depuis près de cent ans, n'a rien voulu dompter un fleuve qui, chaque hiver, jette brusquement sur ses rives de l'extrême Sud, les flots furieux qu'il roule en désordre, dans son lit, depuis les régions lointaines du Nord-Ouest et du Nord-Est—on sait que notre Etat exerce son industrie sous un climat sujet à des intempéries, souvent mortelles à la canne; on sait que, par suite de la pleine et entière liberté dont jouissent, les travailleurs, la main d'œuvre y coûte beaucoup plus cher que dans les pays où on lui crée des écrasantes concurrences; on sait qu'il ne peut écarter aucune de ces trois causes d'infériorité, puisque l'une—le climat—est l'œuvre de la nature, et échappe, par conséquent, au contrôle de l'homme, et que les deux autres—les débordements du fleuve et le haut prix de la main-d'œuvre—sont l'ouvrage du gouvernement, des négligences ou de la souveraine volonté duquel elle est obligée de subir les conséquences.

Or, tout cela, et, pourtant, on s'évertue à la maintenir, sans cesse, des embarras, à lui créer des difficultés presqu'insurmontables; on va—chose dont on ne prend même pas la peine de se cacher—jusqu'à lui préférer des contrées étrangères. Pourquoi? La raison est facile à concevoir, triste à dire. Les îles Sandwich, le Mexique, Cuba, Porto Rico, peuvent envoyer, en franchise, dans l'Union, des sucres bruts—ce qui fait les affaires des raffineurs du Nord, lesquels improvisent ainsi de grandes fortunes. Ces messieurs vont plus loin encore. Ils mettent des sucres en état de rallier leurs produits, puis le les colorer, afin de les faire entrer en contrebande, francs de droit, dans nos ports. Cette ruse leur permet de se procurer des sucres raffinés, sans payer les taxes dont le tarif frappe ces derniers à la frontière—moyen plus facile et plus rapide encore d'amasser des millions.

Il en est tout autrement avec la Louisiane: non seulement elle fait son sucre, mais elle a la prétention de le raffiner très-habilement; elle enlève ainsi aux spéculateurs toute chance de s'enrichir à ses dépens; les bénéfices qu'elle tire de son industrie sont complètement perdus pour eux. De là, les colères dont elle est l'objet, les mesures de rigueur que l'on exercite contre elle. C'est une impropriété dont il faut se débarrasser, un obstacle qu'il faut renverser, à tout prix. Nous n'inventons rien; l'histoire des dix dernières années ne prouve que trop clairement la vérité de ce que nous avançons.

Quel est donc le parti qui se fait le complice de cette guerre déloyale, qui dirige — quelquefois ouvertement — les actes d'hostilité dont notre industrie sucrière est l'objet? Celui-là même qui se pose en défenseur du travail national; celui qui revendique la paternité du protectionnisme, aux Etats-Unis, qui prétend en être le seul soutien. Jamais on ne s'est montré plus grossièrement inconséquent; jamais on ne s'est plus audacieusement démenti.

Il y a pis encore. Aujourd'hui que nous protestons contre les injustices dont nous sommes les victimes; où nous réclamons la protection, qui est notre seule planche de salut; au milieu du flot, toujours envahissant, des concurrences qui menacent de nous engloutir—ce parti, qui a été notre persécuteur pendant dix ans, qui nous a suscité toutes ces concurrences, il ose venir à nous, nous tendre la main, se déclarer notre sauveur. Et, c'est au moment où la plume avec laquelle il peut de signer, avec le Mexique, un soi-disant traité de réciprocité, qui mériterait mieux le titre de traité antipatriotique; au moment où il trame dans l'ombre avec Cuba et Porto Rico, un troisième traité qui nous sera plus funeste que ceux du Mexique et des îles Sandwich—qu'il nous fait des propositions d'alliance!

C'est vraiment à croire que nous sommes les jouets d'un mauvais rêve. Comment M. Blaine et ses partisans ont-ils, dirons-nous la démence, de solliciter nos suffrages!

Qui donc a rendu possible notre situation si lamentable? Nous sommes bien obligés de le dire: le mal vient d'une petite fraction du parti démocrate, de quelques meneurs attardés dans le funeste système du libre-échange à outrance. Ces politiciens-là en sont encore, comme il y a trois quarts de siècle, à faire de l'économie politique une science abstraite reposant sur des principes qui n'existent que dans leur imagination. Ils veulent ployer les faits à leur théorie, tandis qu'en réalité, les théories ressortent entièrement des faits et n'ont pas d'autre base que les faits.

Or les conditions économiques ont complètement changé, au Sud, depuis une quinzaine d'années. Des Etats qui étaient, jadis, essentiellement agricoles, sont devenus manufacturiers; les idées l'y sont transformées, en même temps que ses intérêts, et ceux qui réclamaient, il y a vingt ans, la liberté des échanges, demandent aujourd'hui, à grands cris, la protection. Les Morrison, les Carlisle n'ont tiennent aucun compté; ils ont leur siège tout fait, leur théorie toute tracée, il n'en veulent pas sortir, dussent-ils blesser les intérêts nouveaux, froisser les aspirations nouvelles, aliéner des populations, dont le parti qu'ils prétendent défendre a le plus grand besoin; et si le gros du parti, apercevant le temple du danger, ne s'était pas redressé contre ses maladroits serviteurs, s'il ne les avait remis brusquement à leur place, et rejetés dans la minorité, tout était perdu, le Sud, trompé, exaspéré, se livrait à ses adversaires.

Le péril est éloigné, pour le moment, de notre côté, mais il ne fait que s'aggraver, chaque jour du côté du Nord. Le républicanisme voudra se venger de sa déconvenue; plus que jamais il s'acharnera contre nos industries naissantes ou trop faibles pour se soutenir par elles-mêmes. Ce n'est qu'à force de vigilance, d'énergie, d'opiniâtreté, que nous réussirons à parer les coups qui nous seront portés à chaque instant—ouvertement, quand on se croira le plus fort, perfidement, quand on se sentira obligé d'user de la ruse. Sommes-nous prêts à engager la lutte et bien déterminés à la poursuivre jusqu'au bout? Toute la question est là; notre salut est à ce prix. Ne nous faisons plus d'illusions, et armons-nous de toutes pièces pour le grand combat qui va nous être livré.

Le *Foyer Créole*, paroisse St-Jacques, Louisiane, du 17 septembre:

Encore une semaine de sécheresse; aussi l'eau des citernes devient-elle de plus en plus rare et beaucoup de personnes doivent avoir recours à l'eau du fleuve pour les besoins domestiques.

Les cannes souffrent beaucoup et, selon toute probabilité, le rendement sera bien faible cette année.

—Les travailleurs de plusieurs habitations riveraines de la rive droite se sont mis en grève depuis hier après-midi et demandent de mort tout individu qui s'engagera à moins d'une piastre et 25 sous par jour.

Plusieurs travailleurs de notre rive qui s'étaient rendus ce matin sur ces habitations, bien disposés à accepter $1,00 par jour, sont revenus, craignant d'encourir le châtiment des grévistes.

—Les écoles publiques seront ouvertes le premier lundi d'octobre.

—Décédée, jeudi, 11 septembre 1884, après une longue et douloureuse maladie, madame François Fortuit, à l'âge de 62 ans.

Les funérailles ont eu lieu, vendredi dernier, à l'église St-Michel.

Nos compliments de condoléances à la famille.

—Dimanche soir, une foule nombreuse et recueillie accompagnait à leur dernière demeure, les restes mortels de M. Emile Donaldson. Bon fils, excellent ami, il emporte dans la tombe le respect et la considération de tous ceux qui l'ont connu. Entouré de toutes les consolations que la religion prodigue à ses enfants, et des soins assidus de ses parents, il rendit son âme à Dieu, après une courte maladie, samedi soir à trois heures, à l'âge de 31 ans et 9 mois.

M. Donaldson avait un excellent tempérament qui promettait une longue vie, et sa mort était pour ainsi dire inattendue.

Qu'il repose en paix Un ami.

Excelsior! - Si le vieil âge "Hamilton qui plus sucrée Batterie" est vrai, l'eau de Pelton de Murray et Lanman et une des principales ingrédients qui ont été le plus flattées. On trouve tous les jours le public sollicité par des tentatives contrefaites de "Florida Water," mais on ne attrefaçon ne semblent avoir d'autre but que de mettre en relief le renommé bien valeur de l'article authentique. Pour distinguer celui-ci des quatre façons, regardez à la marque de fabrique, une étiquette blanche étroite portant la signature de Lanman & Kemp, New York, seule pr. priétaires.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D C. Un ferait bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal susmentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

☞ La saison de la chasse commence; sa Louisiane, le 1er octobre prochain.

Nous signalons aux chasseurs du jchevreuil, de la dinde, de la caille, de la perdrix, de la bécasse, de la pâcassine, etc. l'annonce de la pension privée que tient Mme F. Gonthier à Covington, sur le Bogue Falaya, paroisse St-Tammany, et qui restera ouverte, tout l'hiver, à leur intention.

On nous dit que le gibier sera fort abondant, cette année, dans la paroisse.

Nous lisons, dans le compte-rendu de la séance du 1er septembre de l'Académie des Sciences, de Paris:

Un inventeur a imaginé qu'il pouvait, en temps d'épidémie cholérique, tuer le microbe du choléra. Voici comment; il pulvérise dans les appartements un liquide composé de phénol et d'acide borophénique; il passe sur les parquets, les plafonds et les murs des rouleaux de flanelle imbibés du liquide microbicide; il mélange enfin ce liquide à la colle qui sert pour la pose des papiers, au vernis et à la peinture des plafonds, des boiseries et des murs. Il pense ainsi avoir atteint et extermin é le microbe cholérifère dans ses retraites les plus cachées. Tout cela est parfait: reste à savoir si le "bacille virgule" est bien la cause du choléra, s'il en est l'agent ou le résultat, d'où il vient, où il séjourne et comment il voyage: autant de questions qui sont encore à résoudre.

Voici un tableau de New York et de la façon dont on y fait le commerce; il est d'un Français, d'une grande valeur, M. Lourdelet, vice-président de la société de géographie de Paris:

New York: a une situation géographique exceptionnelle, et son rôle, en Amérique, est de la première importance. Elle est, pour ainsi dire, la clé du commerce des Etats Unis. Sa population totale aujourd'hui est de 2,000,000 d'habitants; les chiffres du dernier recensement de 1880 étaient de 1,700,000.

New-York possède des manufactures de toutes sortes. On y fabrique surtout des meubles, non pas comme au faubourg St-Antoine, dans de petites maisons, avec des escaliers tortueux, dans d'étroits ateliers mal aérés, où la lumière pénètre difficilement, avec des outils plus ou moins primitifs; mais dans d'immenses bâtisses élevées dans ce but, et parfaitement outillées.

Presque tout y est fait à la vapeur, même les sculptures. Il y a des machines qui découpent les bois et les dossiers des chaises. Quand il faut faire cent ou cent cinquante chaises ou fauteuils, vous pouvez être sûrs, d'avance, que tous seront parfaitement semblables. Quelle perte de temps, au contraire, dans le Faubourg Saint-Antoine! Que de va et vient on fait faire à un objet, avant de pouvoir le livrer!

Aux Etats-Unis, grâce à l'usage des élévateurs, ou ascenseurs, comme nous les appelons en France, cette perte de temps est évitée. Tous les matériaux montent et descendent en un clin-d'œil, au moyen de cet appareil, dont on se sert dans toutes les industries.

L'ascenseur est employé partout, non seulement pour gagner du temps, mais aussi pour éviter la fatigue.

On fabrique à New York des broderies, surtout celles qui servent à la tapisserie, avec une telle habileté, que les importateurs eux-mêmes y sont trompés. M. Lourdelet qui raconte le fait, a offert lui-même six francs la douzaine, ou cinquante centimes pièce, des broderies qui avaient été faites à la machine, et se vendaient cinq cents, ou vingt-cinq centimes chacune.

Aussi, partout où l'usage de la machine est possible, les Français trouveront de redoutables concurrents dans les Américains.

—Mais, dira-t-on, et le goût français, où est-il? que l'on se rassure à cet égard.

Les Américains envoient en France leurs agents, leurs chefs d'ateliers, avec ordre d'acheter les plus grandes nouveautés, les meilleurs modèles, de les copier ou de les faire copier; c'est là-dessus qu'ils travaillent ensuite.

Pour expulser le principe contagieux des vêtements et du linge, désinfecter avec "Glenn's Sulphur Soap."

"Pike Toothache Drops" guérissent en une minute.

LA FOUDRE.

La foudre n'est pas en ce monde, autant qu'on pourrait le croire, "une quantité négligeable." Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir des yeux le relevé statistique des coups foudroyans que public chaque année le ministère des postes et des télégraphes. Les dommages sont considérables et les victimes humaines se comptent chaque année par douzaines. La protection contre la foudre serait cependant facile; mais il en est ici, comme pour l'hygiène des villes; on ne s'aperçoit du mal que lorsqu'il frappe à coups redoublés. Pour qu'on se préoccupe de la foudre, on attend qu'elle ait frappé l'église, l'école, les édifices élevés, des fermes, des villas entourées d'arbres, etc. Les intéressés s'aperçoivent alors qu'il ne faut pas badiner avec le tonnerre.

Nous voudrions à ce propos signaler brièvement à l'attention un mot le très économique de protection contre l'électricité atmosphérique qui a déjà fait ses preuves, et qui n'est pas assez connu du public.

On a généralement certaines préventions contre l'emploi du paratonnerre, et l'on trouve encore des personnes qui n'en veulent pas entendre parler, sous prétexte qu'il attire la foudre. Le paratonnerre, bien construit, est efficace; malheureusement, il est rare qu'il soit bien installé; et, s'il l'a été, la rouille, l'usure du conducteur peuvent rompre les communications avec le sol, et un paratonnerre, qui n'est pas souvent contrôlé, peut devenir dangereux. La commission préfectorale instituée en 1874 pour examiner les paratonnerres de la ville, reconnut que ces appareils avaient été tellement négligés que, loin d'être utiles, ils présentaient les plus grands dangers. Et, en effet, des édifices portant paratonnerre ont été foudroyés; ainsi la caserne du Château-d'Eau, ainsi la cathédrale de Bayeux, etc. Le préjugé contre l'emploi du paratonnerre peut à la rigueur se justifier. D'ailleurs, c'est un appareil lourd qu'il est difficile d'établir sur des constructions légères et, enfin, il exige une installation dispendieuse.

Fermons les vieilles instructions de l'Académie des Sciences de Paris, sur la pose des paratonnerres, il en est une qui ne manque pas d'originalité. Car elle supprime tout bonnement le paratonnerre, ou, pour mieux dire, la tige de l'appareil.

Pour les poudrières qu'il importe surtout de bien protéger, l'instruction recommande de supprimer les grandes tiges qui attirent la foudre et de se contenter de relier, toutes les parties métalliques de la toiture par un conducteur en cuivre rouge [le cuivre par section égale le conduit l'électricité aussi bien que le fer.] aboutissant à un puits intarissable ou à une franchise longue d'au moins 15 mètres. C'est bien plus simple! M. E. Grenet, électricien bien connu, ingénieur de la maison Mildé, l'a trouvé ainsi, et, en adoptant le même principe, il a réduit le système protecteur à un ruban de cuivre!

Quand la foudre tombe sur un édifice, le danger provient de ce que, ne trouvant pas de voie d'écoulement préparée, elle s'échappe par les cheminées que la rend conductrices, par les tuyaux de gaz qu'elle enflamme, par les pièces métalliques, brûlant, étourdissant ou tuant les personnes qui sont sur son chemin.

La foudre s'en fait paisiblement si on lui livrait passage. Il suffit pour cela de réunir entre elles les parties métalliques de la toiture, les hautes cheminées, le faîte de la maison, qui isolés ne peuvent laisser écouler l'électricité; on les réunit par un large ruban de cuivre à conductibilité supérieure. Le ruban descend de toute son épaisseur les formes de la façade jusqu'à une tranchée d'au moins 15 mètres de développement. Le flux électrique se rassemble dans ce canal central et s'échappe tranquillement en le suivant, si bien que l'on pourrait même toucher de la main le ruban de cuivre sans ressentir la moindre secousse. La pluie tombe le plus généralement pendant l'orage; l'eau est légèrement conductrice; la nappe qui enveloppe le toit et les murs fait aussi office de drain, rassemble le flux et contribue à le conduire debors.

Ce système rudimentaire ne collecte en rien l'arrivée de la foudre; le ruban de cuivre n'accroît pas la masse métallique de l'édifice; mais, si la foudre vient, on est certain qu'elle s'en va par le ruban de cuivre comme l'eau pluviale par le tuyau de zinc.

C'est pratique, et bien autrement que le vieux paratonnerre. Ici des tiges pesantes, difficiles à installer, des appareils accessoires, un point de mire pour la foudre, l'oxydation lente des soudures, danger d'être foudroyé en cas de mauvais fonctionnement, renouvellement d'un puits, etc. Dépense de 1,200 fr. à 1,500 fr. Là, au contraire, point de longues tiges, pas de poids surchargeant les toitures, pas de détérioration possible du cuivre qui défie le temps et la rouille, pas de puits, pose facile et rapide, dépense insignifiante.

Le nouveau système compte déjà des applications importantes: la cathédrale de Paris, la synagogue de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, etc. Quelques châteaux aussi protégés ont reçu la foudre sans éprouver la plus petite commotion.

Inutile d'ajouter que le nouveau procédé, pas plus que les autres, n'a d'effets rétroactifs; il ne sauvera certes pas des désastres foudroyantes ceux qui se contenteraient de penser qu'il a du bon. C'est pourquoi souhaitons-nous qu'on se souvienne qu'il existe, avant qu'il soit devenu trop tard pour apprécier son efficacité!

HENRI DE PARVILLE.

[Dans le *Journal des Débats*.]

M. Faye a lu, le 1er septembre, à l'Académie des sciences, de Paris, une lettre du commandant Hridet, qui annonce le succès d'une entreprise fort importante. Les îles de Maurice et de la Réunion, quoique voisines, ne pouvaient être mises en relations par des câbles télégraphiques, qui se seraient fréquemment rompus, dans des parages où sévissent de terribles ouragans.

On a eu recours à la télégraphie optique, qui est employée dans les armées françaises en campagne, et, en ce moment au Tonkin, pour mettre les divers corps en communication avec le quartier général. Les appareils quités sont ceux du colonel Mangin.

La colonie française de la Réunion ne possède pas de câble qui la relie à la France; mais l'île Maurice en est pourvue. Maintenant, par la télégraphie optique entre les deux îles et par le câble qui part de Maurice, il y aura une communication continuelle entre la Réunion et la métropole.

Les cyclones, qui sont très fréquents et très violents dans la zone équatoriale, se dirigent toujours de Maurice vers la Réunion. Les nouveaux appareils permettront aux habitants de Maurice de prévenir leurs voisins de la Réunion, 24 ou même 48 heures avant l'arrivée du cyclone. La Réunion aura, ainsi, le temps de mettre ses navires et ses colons à l'abri de la tempête.

Le jour, les réflecteurs renvoient les rayons du soleil; la nuit, on utilise la lumière du pétrole.

Une des plus grandes curiosités de l'Exposition de la Nouvelle-Orléans viendra de la Géorgie. C'est une pierre qui guérit de la rage, et dont on se sert à cette fin, avec succès, depuis plus de 50 ans.

Elle est maintenant, en la possession du colonel Fatty Harris, de Savannah. Elle pèse une livre, elle est noire; elle ressemble beaucoup à un poids d'une livre, mais elle est plus grande. Elle a véritable célébrité dans la région Cherokee de la Géorgie; elle a passé comme héritage, de père en fils, dans une famille bien connue dans le pays.

Il y a quelques semaines, dit le colonel Harris, un chien enragé a mordu plusieurs animaux et un homme dans le comté de Pickens. La pierre a été appliquée sur la plaie de l'homme et le poison a été absorbé. On ne s'en est pas servi pour les animaux, et l'un d'eux est mort dans les convulsions de la rage.

L'histoire de la pierre va être écrite; elle sera placée à l'Exposition, près de la pierre, en même temps que les certificats d'un grand nombre de médecins qui l'ont employée avec succès dans des cas de piqûres de serpents et de morsures de chiens enragés.

Il y a deux ans une grave discussion s'est engagée sur ce sujet, en Géorgie, et les doctoures, en général, ne tarissaient pas de plaisanteries sur cette pierre; mais, depuis lors, on a fait de nombreuses expériences qui ont réussi. La population en a été vivement frappée; elle croit fermement en la vertu des pierres contre la rage.

Le Journal du Havre:

Il semble que l'Allemagne se plaise à raviver, de temps à autre, la plaie que la France porte au cœur. Après l'interdiction d'une loterie de charité organisée par nos compatriotes d'Alsace-Lorraine au profit des victimes du choléra, voici un rescrit de M. de Manteuffel au sujet de l'option et de la naturalisation.

"Cet impitoyable rescrit, dit la *France*, est trop net, trop explicite, pour qu'il soit nécessaire d'y ajouter aucun commentaire. C'est bien la guerre, la guerre à mort que l'Allemagne déclare à l'idée française en Alsace Lorraine, et, cette guerre, le statthalter est décidé à la mener jusqu'au bout.

"M. de Manteuffel! Est-ce bien là, instrument presque inconscient de la politique bismarckienne, qu'il nous faut faire remonter la responsabilité de pareils actes? N'est-ce point plutôt au gouvernement de Berlin?

"Le chancelier de fer, tout habile qu'il peut être, commet parfois des fautes. Le rescrit de Strasbourg en est une dont les conséquences ne tarderont pas à se faire sentir. Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, la germanisation de l'Alsace-Lorraine ne fera pas plus de progrès à compter d'aujourd'hui, qu'elle n'en a fait depuis 1871. Tous les coups de foron de M. de Bismarck, tous les rescrits du statthalter n'y pourront rien.

"Le guerre qui vient d'être déclarée par l'Allemagne à nos compatriotes d'Alsace-Lorraine, à la veille même des élections pour le Reichstag, aura pour résultat la réélection, par acclamation, des vaillants députés protestataires Kab é, Antoine, Winterer et les autres."

On le voit, les nécessités de la politique pourront peut-être amener des accords passagers entre l'Allemagne et nous; mais le terrain pour une entente définitive, pour une alliance durable et sincère, n'est pas encore trouvé.

Le faute n'en est certainement pas à la France, qui ferait d'énormes sacrifices pour reconquérir ses provinces perdues.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—On a beaucoup mêlé de la loterie, ces continues à faire des heureux. Grâce à elle, le pauvre de la veille devient l'homme riche du lendemain. Le N. 70 469, au tirage du 9 septembre a gagné le gros lot de $75 000. Or, on avait acheté ici pour compte de la Brown and Mechanics National Bank de Baltimore un cinquième de l'heureux billet, un cinquième aussi pour le compte de Mary Cunnoff de Philadelphie, et encore un cinquième pour M. H. W. Rabner, de St-Louis. Ces trois fortunés personnages ont touché chacun le cinquième du gros lot susdit. Au même tirage du 9 septembre, le No 15,612 a tiré un lot de $5 000. Mme E. S. Durel, de San Francisco, avait un cinquième de billet, et M. G. A. Brown, de la même ville, deux cinquièmes. Leur part des $25,000 leur a déjà été payée. Mme Durel n'avait payé son cinquième qu'un dollar, et M. Brown avait versé deux dollars pour ses deux cinquièmes. De l'argent bien pris, n'est-ce pas que le fer.] aboutissant à un puits intarissable ou à une franchise longue d'au moins 15 mètres. C'est bien plus simple! M. E. Grenet, électricien bien connu, ingénieur de la maison Mildé, l'a trouvé ainsi, et, en adoptant le même principe, il a réduit le système protecteur à un ruban de cuivre!

Quand la foudre tombe sur un édifice, le danger provient de ce que, ne trouvant pas de voie d'écoulement préparée, elle s'échappe par les cheminées que la rend conductrices, par les tuyaux de gaz qu'elle enflamme, par les pièces métalliques, brûlant, étourdissant ou tuant les personnes qui sont sur son chemin.

La foudre s'en fait paisiblement si on lui livrait passage. Il suffit pour cela de réunir entre elles les parties métalliques de la toiture, les hautes cheminées, le faîte de la maison, qui isolés ne peuvent laisser écouler l'électricité; on les réunit par un large ruban de cuivre à conductibilité supérieure. Le ruban descend de toute son épaisseur les formes de la façade jusqu'à une tranchée d'au moins 15 mètres de développement. Le flux électrique se rassemble dans ce canal central et s'échappe tranquillement en le suivant, si bien que l'on pourrait même toucher de la main le ruban de cuivre sans ressentir la moindre secousse. La pluie tombe le plus généralement pendant l'orage; l'eau est légèrement conductrice; la nappe qui enveloppe le toit et les murs fait aussi office de drain, rassemble le flux et contribue à le conduire debors.

Ce système rudimentaire ne collecte en rien l'arrivée de la foudre; le ruban de cuivre n'accroît pas la masse métallique de l'édifice; mais, si la foudre vient, on est certain qu'elle s'en va par le ruban de cuivre comme l'eau pluviale par le tuyau de zinc.

C'est pratique, et bien autrement que le vieux paratonnerre. Ici des tiges pesantes, difficiles à installer, des appareils accessoires, un point de mire pour la foudre, l'oxydation lente des soudures, danger d'être foudroyé en cas de mauvais fonctionnement, renouvellement d'un puits, etc. Dépense de 1,200 fr. à 1,500 fr. Là, au contraire, point de longues tiges, pas de poids surchargeant les toitures, pas de détérioration possible du cuivre qui défie le temps et la rouille, pas de puits, pose facile et rapide, dépense insignifiante.

Le nouveau système compte déjà des applications importantes: la cathédrale de Paris, la synagogue de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, etc. Quelques châteaux aussi protégés ont reçu la foudre sans éprouver la plus petite commotion.

Inutile d'ajouter que le nouveau procédé, pas plus que les autres, n'a d'effets rétroactifs; il ne sauvera certes pas des désastres foudroyantes ceux qui se contenteraient de penser qu'il a du bon. C'est pourquoi souhaitons-nous qu'on se souvienne qu'il existe, avant qu'il soit devenu trop tard pour apprécier son efficacité!

HENRI DE PARVILLE.

[Dans le *Journal des Débats*.]

M. Faye a lu, le 1er septembre, à l'Académie des sciences, de Paris, une lettre du commandant Hridet, qui annonce le succès d'une entreprise fort importante. Les îles de Maurice et de la Réunion, quoique voisines, ne pouvaient être mises en relations par des câbles télégraphiques, qui se seraient fréquemment rompus, dans des parages où sévissent de terribles ouragans.

On a eu recours à la télégraphie optique, qui est employée dans les armées françaises en campagne, et, en ce moment au Tonkin, pour mettre les divers corps en communication avec le quartier général. Les appareils quités sont ceux du colonel Mangin.

La colonie française de la Réunion ne possède pas de câble qui la relie à la France; mais l'île Maurice en est pourvue. Maintenant, par la télégraphie optique entre les deux îles et par le câble qui part de Maurice, il y aura une communication continuelle entre la Réunion et la métropole.

Les cyclones, qui sont très fréquents et très violents dans la zone équatoriale, se dirigent toujours de Maurice vers la Réunion. Les nouveaux appareils permettront aux habitants de Maurice de prévenir leurs voisins de la Réunion, 24 ou même 48 heures avant l'arrivée du cyclone. La Réunion aura, ainsi, le temps de mettre ses navires et ses colons à l'abri de la tempête.

Le jour, les réflecteurs renvoient les rayons du soleil; la nuit, on utilise la lumière du pétrole.

Une des plus grandes curiosités de l'Exposition de la Nouvelle-Orléans viendra de la Géorgie. C'est une pierre qui guérit de la rage, et dont on se sert à cette fin, avec succès, depuis plus de 50 ans.

Elle est maintenant, en la possession du colonel Fatty Harris, de Savannah. Elle pèse une livre, elle est noire; elle ressemble beaucoup à un poids d'une livre, mais elle est plus grande. Elle a véritable célébrité dans la région Cherokee de la Géorgie; elle a passé comme héritage, de père en fils, dans une famille bien connue dans le pays.

Il y a quelques semaines, dit le colonel Harris, un chien enragé a mordu plusieurs animaux et un homme dans le comté de Pickens. La pierre a été appliquée sur la plaie de l'homme et le poison a été absorbé. On ne s'en est pas servi pour les animaux, et l'un d'eux est mort dans les convulsions de la rage.

L'histoire de la pierre va être écrite; elle sera placée à l'Exposition, près de la pierre, en même temps que les certificats d'un grand nombre de médecins qui l'ont employée avec succès dans des cas de piqûres de serpents et de morsures de chiens enragés.

Il y a deux ans une grave discussion s'est engagée sur ce sujet, en Géorgie, et les doctoures, en général, ne tarissaient pas de plaisanteries sur cette pierre; mais, depuis lors, on a fait de nombreuses expériences qui ont réussi. La population en a été vivement frappée; elle croit fermement en la vertu des pierres contre la rage.

Décédé, hier 19 septembre, à 11 heures du matin, ANTOINE KOCH, âgé de 51 ans, natif de Lelièvre, dépt du Haut-Rhin, (Alsace). Les amis et connaissances des familles Koch et Péres sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures précises du matin. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, No 38 rue St Pierre.

De la part de sa sœur Mme Vve L. Péres.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, No 74 rue Baronne, Nlle-Orléans, 18 septembre 1884.

DES soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI, 11 octobre 1884, à midi, pour les concessions et privilèges ci-après, sur le terrain et dans les bâtisses de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, dans le Parc, supérieur de la ville, Nouvelle Orléans, lequel doit être inauguré le 1er décembre 1884, et clos au plus tard le 31 mai 1885.

RESTAURANTS

Un restaurant dans la Bâtisse principale de l'Exposition, situé dans la galerie formant l'angle Sud-Ouest du bâtiment dominant l'intérieur de l'édifice et ayant vue sur la rue et toute la façade du parc du côté du fleuve. La salle a 250 pieds de longueur sur 80 pieds de largeur, peut contenir quatre mille personnes et prend jour par de nombreuses fenêtres sur trois côtés et des chassis vitrés au plafond. L'acquéreur de ce privilège sera tenu de construire une cuisine à l'épreuve du feu, à la satisfaction du "Bureau des Assureurs" et à une distance de 25 pieds au moins de sur dans le fond de l'édifice.

Un restaurant dans la bâtisse des Etats-Unis et des Etats situé dans la galerie formant l'angle sud-est de l'édifice et dominant le lac et les fontaines. La salle a 80 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur, reçoit le jour au moyen de nombreuses fenêtres sur deux côtés et ouvre dans l'intérieur du bâtiment. L'acquéreur de ce privilège sera tenu de construire une cuisine à l'épreuve du feu, à la satisfaction du Bureau des Assureurs et à une distance de 25 pieds au moins de sur et de l'édifice.

Un Restaurant sur le terrain de l'Exposition dans la Laverne principale, entre le Jardin de l'Horticulture et de la Galerie des Arts.

Un Restaurant sur le terrain de l'Exposition, entre l'édifice consacré à l'exposition des Etats-Unis et des différents Etats et l'Avenue St Charles.

PRIVILEGES POUR LE DEBIT DE BIÈRE (LAGER).

Cinq emplacements pour la vente de la Bière (Lager) seulement, sur le terrain même de l'Exposition et près de chacun des différents débits.

PRIVILEGES POUR DEBITS DE CIGARES ET DE TABAC.

Cinq emplacements pour la vente de cigares et de tabac, sur le terrain même et à côté de chaque débit de bière.

JOURNAUX ET REVUES.

Un emplacement pour la vente des journaux et revues, dans chaque bâtiment, à l'exception de l'"Art Hall" et de l'"Horticulture Hall".

MAIS GRILE (POP CORN)

Un privilège exclusif pour la vente du maïs grillé (pop corn).

PISTACHES.

Un privilège exclusif pour la vente des pistaches.

CIRAGE DE CHAUSSURES.

Un privilège exclusif pour le cirage des chaussures.

SALONS DE BARBE.

Cinq salons de barbe situés sur le terrain de l'Exposition.

HUITRES ET PALOURDES.

Six emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente des huîtres et des palourdes crues.

CIDRE.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente du cidre seulement.

LIMONADES.

Douze emplacements pour la vente de la limonade seulement.

CAFÉ, THÉ, CHOCOLAT ET SANDWICH.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente du café, du thé, du chocolat et des sandwichs et un autre emplacement dans le même but dans l'édifice, pour l'agrément du public.

SODA, MEAD ET EAUX MINÉRALES.

Quatre emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales dans la Bâtisse principale de l'Exposition. Quatre emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales dans l'édifice consacré à l'exposition des Etats-Unis et des différents Etats.

Huit emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales distribuées sur le terrain de l'Exposition.

FRUITS ET NOIX.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente de fruits frais et de noix, excepté les pistaches.

CANDIS.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la fabrication et la vente du candi.

BUFFET.

Un Buffet qui sera situé au centre de l'édifice principal de l'Exposition, comprenant un espace de 175 pieds sur 75, ouvrant sur une arrière cour de 50 pieds sur 75, avec le privilège de vendre du Soda, du Mead, des Bières de toutes sortes, du petit lait (buttermilk) des crèmes à la glace, sorbets, boissons glacées, tonques, gâteaux, pâtisseries et articles de confiserie.

CARTES DE VISITE.

Cinq emplacements dans les différents édifices avec le privilège d'écrire et de vendre des cartes de visite.

AGREMENT PUBLIC.

Un privilège exclusif pour la construction et l'exploitation des édifices et accessoires nécessaires au confort et à l'agrément du public, un privilège pour une salle de lecture, aussi un privilège pour la vente du café, du thé, du chocolat, du lait, du buttermilk, et des sandwichs.

BALLES DE COTON EN MINIATURE.

Un privilège exclusif pour la vente et la fabrication de balles de coton en miniature.

BOULANGERIE.

Un privilège exclusif pour la construction d'une boulangerie et le privilège de faire et de vendre tout espèce de pains.

BATEAUX A RAMES.

Un privilège exclusif pour l'exploitation des bateaux à rames sur les lacs du parc.

MÉDAILLES SOUVENIR.

Un privilège exclusif pour la fabrication et la vente de médailles commémoratives de l'Exposition, dont le dessein et le travail devront être approuvés par le Conseil d'Administration.

COFFRES DE DÉPOT.

Un privilège exclusif pour l'établissement de coffres de dépot à l'usage des déposants et qui seront placés dans la bâtisse principale de l'Exposition.

FAUTEUILS ROULANTS.

Un privilège exclusif pour exploiter les fauteuils roulants sur le terrain et dans les bâtisses de l'Exposition, aller et retour.

OBJETS EN IVOIRE VÉGÉTAL.

Un privilège exclusif pour la fabrication et la vente d'objets faits en ivoire végétal.